

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



APPEL AUX ANCIENS

C'est au titre de membre du Conseil de la société météorologique de France (la SMF) que je m'adresse à vous aujourd'hui. La SMF est une ancienne et respectable association qui a été créée en 1852 (cf. n° 14) et s'est maintenue

jusqu'à nos jours avec des hauts et des bas dans sa notoriété ou ses activités et certains pensent qu'il serait souhaitable de lui appliquer un certain **lifting** ! c'est bien la volonté du Président MORIN et du Conseil qui ont accueilli de nouveaux membres dont nous connaissons le dynamisme, en particulier Jean-Claude ANDRÉ, directeur du CNRM, MARBOUTY de Météo France et DHONNEUR membre de l'AAM. On notera que ce Conseil comprend également des universitaires, les professeurs CRUETTE et RENAIX.

Lors de la réunion du 9 février 1995 de ce Conseil, des questions particulièrement importantes ont été débattues. Parmi celles-ci, la SMF a été sollicitée par le Conseil supérieur de la Météorologie en vue d'élaborer un projet d'accréditation des professionnels privés de la météorologie : officines privées, présentateurs radio et télévision, rédacteurs de bulletins de la presse et vous savez que les officines privées de météorologie se multiplient en Europe, les Services météorologiques nationaux ne pouvant prétendre, dans le cadre de l'Union Européenne, à un quelconque monopole. Lorsque ce projet d'accréditation sera finalisé, c'est la SMF qui serait chargée de sa mise en oeuvre. Notons que dans d'autres pays, notamment aux Etats Unis et en Grande Bretagne, des Sociétés analogues à la SMF (American Meteorological Society, Royal Meteorological Society) ont déjà la responsabilité d'une telle accréditation que justifie la compétence en météorologie de celui qui la reçoit, alors qu'en France chacun peut s'arroger la qualité de météorologiste privé.

La réalisation de ce projet implique deux programmes préalables :

1 - l'élaboration d'une charte de déontologie à laquelle les candidats devront obligatoirement souscrire,

2 - la mise en place d'une procédure visant à évaluer objectivement le niveau de compétence de ces candidats (jury, diplômes universitaires reconnus... etc).

Tout ceci suppose un important travail de conception que des commissions adhoc de la SMF ont commencé mais, pour que son rôle dans l'application de ce projet soit crédible, il est nécessaire qu'elle ait une autorité reconnue au niveau national et donc qu'elle compte un nombre significatif de membres. Or, actuellement ce nombre ne dépasse pas 250, contre plusieurs milliers aux USA en Grande-Bretagne, et en Allemagne. Aussi le Conseil a-t-il entrepris une campagne d'adhésions auprès d'intéressés potentiels : hydrologues, universitaires, professeurs de collèges et lycéens, agronomes, environnementalistes... sans oublier les Anciens de la Météorologie. Pour ces derniers, c'est-à-dire nous, il a été décidé d'appliquer une cotisation réduite, soit 120 F par an, comprenant outre la qualité de membre, le service de la publication *La Météorologie* dans laquelle des articles de vulgarisation de bon niveau seront multipliés, ainsi que des lettres (un peu analogue à la nôtre) qui seront éditées chaque fois que des événements d'actualité, susceptibles d'intéresser les membres, se manifesteront (décisions nationales ou internationales concernant un aspect de la météo, événements atmosphériques notables, changements dans l'organisation des services...). D'autre part j'ai proposé, au cours de ce même conseil, qu'en dehors des colloques internationaux auxquels participe la SMF, mais qui ne mobilisent qu'une minorité de membres, on envisage, en France, deux ou trois réunions conviviales annuelles, autour par exemple d'un thème météo, permettant ainsi aux membres de mieux se connaître et de participer davantage aux activités de la Société.

C'est pourquoi, je lance un appel à tous les Anciens qui continuent à s'intéresser au développement des techniques météorologiques et à leur impact sur les activités nationales, pour qu'ils s'inscrivent à la SMF, afin que celle-ci puisse réaliser les objectifs qui lui ont été assignés avec la crédibilité d'une association solide et puissante par le nombre et la qualité de ses membres.

J'espère que cet appel sera entendu d'un certain nombre d'entre vous. Vous trouverez, si c'est votre cas, un imprimé d'adhésion encarté dans le présent bulletin.

Patrick BROCHET